

Exposition de Noël - 2010

Cette manifestation initiée et organisée par le MAGASIN – Centre National d'Art Contemporain de Grenoble en partenariat avec le Conseil Régional Rhône-Alpes, la Ville de Grenoble et le Conseil Général de l'Isère, se tiendra dans les salles de l'Ancien Musée de Peinture de Grenoble du 5 décembre 2010 au 2 janvier 2011.

Le vernissage se déroulera le samedi 4 décembre 2010 à 18h30.

Objectifs

À l'image des expositions de Noël des musées et des centres d'art de la Suisse et de l'Allemagne voisines, cette manifestation annuelle a pour objectif de rassembler en un temps et un lieu donnés les artistes qui ont un lien à la Région Rhône-Alpes.

Elle les invitera à participer à un processus de sélection confiée à un jury indépendant, annuellement renouvelable, composé d'acteurs institutionnels (musées, centres d'art, écoles d'art), de critiques d'art, de collectionneurs et d'artistes.

Ce jury sélectionnera entre vingt et quarante participants dont les travaux récents seront rassemblés pour une présentation publique. L'un d'entre eux recevra une distinction particulière sous la forme d'un prix, le prix de la ville de Grenoble, d'un montant de trois mille euros. Un second prix, le prix Edouard Barbe, sera attribué à l'un des artistes par un groupe de collectionneurs qui se réunira à l'Ancien Musée de Peinture avant le vernissage de l'exposition. Le montant de ce prix est laissé chaque année à leur discrétion.

Proposé par le MAGASIN - Centre National d'Art Contemporain de Grenoble, l'événement est complémentaire de l'ensemble des initiatives régionales en matière d'art contemporain.

Son organisation est confiée au MAGASIN – Centre National d'Art Contemporain de Grenoble. Il a lieu à la fin de chaque année depuis décembre 2007.

Conditions de participation

Tous les artistes actifs qui sont liés à la Région Rhône-Alpes (qui y sont nés, qui y ont été formés, ou qui y vivent et y travaillent) sont habilités à concourir indépendamment de leur âge ou de leur pratique artistique, par la présentation d'une à trois œuvres maximum, réalisées au cours des cinq dernières années.

Les artistes doivent envoyer un dossier papier (format A4) comprenant :

- Le formulaire d'inscription dûment complété.
- Une courte présentation de leur démarche artistique (maximum 1600 signes sur un feuillet).
- Une documentation sur chaque œuvre présentée (trois maximum) : cette documentation doit contenir un descriptif de l'œuvre et une ou plusieurs photographies.

Les œuvres qui sortent du cadre des techniques traditionnelles (performances, vidéos, etc.) sont évidemment prises en considération. Un DVD ou un support vidéo doit alors être joint au dossier. Les dossiers envoyés par email ne seront pas acceptés.

Les dossiers seront renvoyés après l'exposition par voie postale ordinaire de surface, les participants sont priés de joindre une enveloppe timbrée pour le retour de leurs dossiers.

Les frais de production des œuvres, s'il y avait lieu, ainsi que tout matériel spécifique à l'installation d'une pièce, ne sont pas pris en charge par le MAGASIN. Le matériel de lecture et de projection de vidéos est fourni par le MAGASIN dans la limite de ses possibilités.

L'accrochage des œuvres est réalisé par le MAGASIN assisté par des membres du jury. Une équipe technique assure l'installation de l'exposition. Les responsables peuvent cependant demander à l'artiste de collaborer à l'installation de son œuvre.

Si besoin était le participant mettra à disposition de l'organisateur une ou des reproductions photographiques, libres de droits, destinées à être reproduites dans le cadre de la promotion de l'événement.

Assurances et transports

Les œuvres sélectionnées sont assurées par Le MAGASIN depuis la date de leur remise à l'Ancien Musée de Peinture de Grenoble jusqu'à celle de leur enlèvement après l'exposition. Le MAGASIN se réserve le droit d'évaluer la valeur d'assurance des œuvres lors de leur réception.

Le transport des œuvres et l'assurance du transport sont à la charge du participant. Cependant pour les pièces nécessitant un transport important ou spécifique, une aide logistique peut-être apporté par Le MAGASIN, qui sera évaluée au cas par cas une fois les résultats annoncés.

Jury

Le jury est invité par le MAGASIN – Centre d'Art Contemporain de Grenoble.

Le jury décide définitivement des œuvres sélectionnées. Il n'y a pas de rapport du jury. Les artistes seront informés par courrier du résultat. Le choix du jury ne peut être contesté.

Un lauréat sera désigné parmi les artistes sélectionnés, et proclamé lors de l'inauguration.

Affiche, carton d'invitation

Une affiche et un carton d'invitation sont réalisés pour l'exposition.

Présentation et description des œuvres

Les œuvres sélectionnées devront être déposées à l'Ancien Musée de Peinture les 25, 26 ou 29 novembre au plus tard. Chaque œuvre doit être préparée de manière à pouvoir être exposée sans recourir à d'autres préparatifs (système d'accrochage stable, etc.). Les emballages ne seront pas conservés par Le MAGASIN, mais celui-ci s'engage à remballer les œuvres avant leur départ.

Sur chaque œuvre doivent figurer les indications suivantes :

- Nom de l'artiste
- Titre de l'œuvre et date de création
- Technique et dimensions
- Valeur d'assurance

Inscription

Chaque participant(e) doit envoyer ou déposer son dossier au MAGASIN – Centre d'Art Contemporain de Grenoble, Site Bouchayer-Viallet, 155 cours Berriat, 38028 Grenoble Cedex 1, au plus tard **le lundi 25 octobre 2010**, le cachet de la poste faisant foi. L'enveloppe portera la mention visible « Exposition de Noël ».

Les dossiers envoyés après cette date ne pourront pas être pris en considération par le jury.

Par leur signature, les artistes inscrits acceptent les conditions de participation.

Grenoble, le

Signature

Dates

Délai d'inscription :	Lundi 25 octobre 2010
Jury :	1 ^{ère} semaine de novembre 2010 (dates à préciser)
Livraison des œuvres :	jeudi 25 novembre 2010 : 9h30-12h et 14h-17h vendredi 26 novembre 2010 : 9h30-12h et 14h-17h lundi 29 novembre 2010 : 9h30-12h et 14h- 17h
Vernissage :	samedi 4 décembre 2010 à 18h30
Durée de l'exposition :	5 décembre 2010 – 2 janvier 2011
Retrait des œuvres exposées :	lundi 3 janvier 2011 : 9h30-12h et 14h-17h mardi 4 janvier 2011 : 9h30-12h et 14h-17h

Contacts

Pour tout renseignement supplémentaire :

Anaëlle Pirat : 04 76 21 95 84, a.pirat@magasin-cnac.org
www.expositiondenoel.com

EXPOSITION DE NOËL [Grenoble 2010]

Formulaire d'inscription

J'accepte toutes les conditions de participation et m'inscris à l'exposition de Noël 2010 présentée dans l'Ancien Musée de Peinture de Grenoble.

À remplir en lettres majuscules :

Nom :

Prénom :

Année de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

Téléphone /Fax :

Adresse e-mail :

Lien avec la région Rhône-Alpes :

Œuvres présentées :

N°	Titre	Date	Technique	Dimensions	Valeur d'assurance	Sélectionnée par le jury	Non sélectionnée par le jury
1.							
2.							
3.							

À remplir par l'artiste

À remplir par le jury

Date

Signature